



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
POUR DEFICIENTS VISUELS

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	7
AGREMENT.....	7
PRESENTATION DES LOCAUX	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	8
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES	10
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	10
EVOLUTION DE LA POPULATION	13
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE	13
– L'ACTIVITE.....	14
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	14
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	14
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	20
LES PROJETS DE L'ANNEE	21
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	23
TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS.....	23
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	24
– L'ORGANISATION DU SERVICE.....	26
LE PROJET DE SERVICE.....	26
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	26
L'ORGANISATION INTERNE	26
LA DEMARCHE QUALITE.....	27
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	29
PLAINTES ET RECLAMATIONS.....	30
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	30



MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	31
– RESSOURCES HUMAINES.....	32
ORGANIGRAMME.....	32
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	33
AJUSTEMENTS DE POSTES.....	33
ACTIONS DE FORMATION	33
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2026.....	35
PLAN D’ACTION 2026	35
EFFECTIFS ETUDIANTS / TAUX D’OCCUPATION	35
FORMATION EN MASSO KINESITHERAPIE : SIMULATION EN SANTE / ECOS	35
PROJET PEDAGOGIQUE	35
CONCLUSION.....	36
LISTE DES REDACTEURS	37
ANNEXES.....	38



INTRODUCTION

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'IFMKDV donne à voir et trace l'activité de l'établissement et la dynamique qui est la sienne.

L'année 2025 a permis aux étudiants et aux professionnels de prendre leurs marques dans les nouveaux locaux sur le site Laennec La Buire et d'ajuster les derniers aménagements. L'accompagnement d'un public déficient visuel requiert une veille constante pour garantir l'accessibilité aux étudiants tant au niveau des locaux que des ressources numériques. Des partenariats étroits, avec l'université notamment, sont essentiels pour garantir la réalisation de nos missions.

Le projet d'établissement validé en début d'année définit les axes de travail pour l'IFMKDV dans les cinq années à venir. Il sera enrichi annuellement par le travail autour de l'amélioration continue de la qualité. En effet, l'évaluation externe, accompagnée par le chargé de mission qualité de l'association, a été réalisée en juin 2025. Sa préparation a fortement mobilisé les professionnels et le comité de pilotage qualité. Les étudiants ont été aussi partis prenante dans ce dossier : 6 étudiants étaient volontaires pour représenter leurs camarades en tant qu'accompagnés traceurs. Le président et le vice-président du Conseil de la vie sociale et étudiante (CVSE) ont également répondu présents à cette occasion.

Les projets récurrents prennent de l'ampleur et les nouveaux projets se multiplient, garantissant une dynamique institutionnelle riche. Les étudiants sont sollicités pour participer à ces activités rendant ainsi les projets concrets et adaptés à leurs besoins réels. Dans cette même volonté de prendre en compte les besoins des personnes concernées, l'établissement s'est engagé dans plusieurs recherches dites participatives associant personnes en situation de handicap, professionnels et chercheurs.

La vigilance reste cependant de mise sur les effectifs qui continuent d'être en baisse. Pleinement conscient du problème l'équipe est mobilisée pour trouver des solutions et engager une communication plus large.

La diversité des profils accueillis, les difficultés de nos étudiants en situation de handicap rendent plus que nécessaire un accompagnement de proximité et individualisé tant d'un point de vue pédagogique que médico-social. La santé (mentale ou physique) est un des axes de travail prioritaire. L'équipe a ainsi mis en place des réunions interdisciplinaires, revue les modalités de communication entre les référents pédagogique et médico-social pour traiter au mieux les situations complexes.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA)
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilités de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'IFMKDV est un établissement de réadaptation professionnelle (ESRP) pour adultes déficients visuels. Les établissements et services de réadaptations professionnelles « accompagnent les travailleurs quel que soit leur statut et profession, ou les personnes en recherche d'emploi, à partir de l'âge de seize ans et quel que soit leur handicap, et reconnus handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions et qui ont besoin d'accompagnement médico-psycho-social et professionnel dont l'accès ou le retour à l'emploi nécessite une formation et un accompagnement médico-psycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap »¹

En 2024, l'ARS AURA a modifié l'agrément de l'IFMKDV en répartissant les places comme suit :

- Internat 25 places. Il s'agit des étudiants hébergés sous la convention CROUS/IFMKDV ou bénéficiant de l'aide au logement de l'établissement ;
- Accueil de jour 40 places, autres étudiants en logements autonomes.

L'agrément est fixé par l'Agence Régionale de Santé et reste à 65 places.

En tant qu'institut de formation, l'IFMKDV est également soumis à l'autorisation du conseil régional Auvergne Rhône Alpes pour dispenser la formation de masseur-kinésithérapeute. Cette autorisation de fonctionnement est délivrée pour une durée de 5 années jusqu'au 31 mars 2027.

L'IFMKDV est donc soumis à la double législation des établissements médico-sociaux et des instituts de formation paramédicaux. Les éléments constitutifs de ce rapport d'activité prennent donc en compte cette double appartenance.

PRESENTATION DES LOCAUX

Présent dans les locaux de l'Université depuis 2009, l'IFMKDV a déménagé en 2024 sur le site Laennec. Les locaux mis à disposition ont été entièrement réhabilités. Le travail en partenariat avec l'Université Lyon 1 lors des différentes phases de travaux permet aujourd'hui à l'IFMKDV de disposer de locaux agréables et adaptés aux besoins de la formation de masso-kinésithérapie et à la déficience visuelle des étudiants accueillis.

Ils se répartissent de la manière suivante sur une surface totale de 614 m² :

Espaces enseignements/formation :

- 4 salles de classes avec une capacité de 15 à 20 personnes ;
- 2 salles de pratiques avec tables et matériels nécessaires à l'enseignement de la masso-kinésithérapie ;
- 1 salle informatique / médiathèque ;

¹ Décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées

Deux espaces de stockage pour le matériel pédagogique, des vestiaires avec douches et des casiers complètent ce dispositif ;

Espaces professionnels :

- 9 bureaux pour les 15 professionnels de l'IFMKDV ;
- Une salle de réunion/archives ;
- Une salle de réunion partagée avec l'ISTR à disposition de l'IFMKDV une demi-journée par semaine.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

MISSIONS

L'IFMKDV a pour mission de former des étudiants porteurs d'une déficience visuelle au métier de masseur kinésithérapeute au moyen d'une pédagogie adaptée et grâce à un accompagnement pluridisciplinaire promouvoir l'autonomie, la santé et la participation sociale des étudiants.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement a été finalisé début 2025 et a été soumis et validé par le Conseil de la vie sociale et étudiante et le conseil d'administration des PEP 69/ML. Il a été adressé à l'ARS.

Les orientations de ce nouveau projet d'établissement sont les suivants :

AXES ET OBJECTIFS 2024-2029

Axe 1 : Positionnement stratégique

- Objectif 1.1 : Développer des activités dans le champ de la formation professionnelle ;
- Objectif 1.2 Réfléchir à l'évolution de l'offre de formation.

Axe 2 : Parcours et besoins des étudiants :

- Objectif 2.1 Promouvoir l'IFMKDV pour favoriser les demandes d'admission,
- Objectif 2.2 Mettre en œuvre un suivi post-formation ;
- Objectif 2.3 S'appuyer sur la nomenclature SERAPHIN-PH

Axe 3 : Formation et accompagnement pédagogique :

- Objectif 3.1 Promouvoir l'accueil en stage ;
- Objectif 3.2 Renforcer les adaptations pédagogiques ;
- Objectif 3.3 Formaliser la convention pédagogique avec l'ISTR ;
- Objectif 3.4 Actualiser le projet pédagogique

Axe 4 : Accompagnement médico-psycho-social :

- Objectif 4.1 Renforcer l'accompagnement à la santé ;
- Objectif 4.2 Renforcer l'accompagnement à la vie sociale ;
- Objectif 4.3 Conduire une analyse juridique pour le droit à la rémunération

Axe 5 : Droits, autodétermination et participation :

- Objectif 5.1 Développer l'information sur les droits des étudiants ;
- Objectif 5.2 Améliorer la démarche de projet personnalisé ;
- Objectif 5.3 Former à l'autodétermination ;
- Objectif 5.4 Clarifier le positionnement en matière de laïcité ;
- Objectif 5.5 Prévenir et traiter les événements indésirables, faits de violence et discrimination ;
- Objectif 5.6 Promouvoir les droits en matière de vie affective, intime et sexuelle

Axe 6 : Organisation et travail en équipe :

- Objectif 6.1 Réflexion sur les fonctions ;
- Objectif 6.2 Travail en interdisciplinarité et coordination de l'accompagnement ;
- Objectif 6.3 Suivi administratif et pédagogique des cours ;
- Objectif 6.4 Consolider démarche qualité

Axe 7 : Environnement et partenariats :

- Objectif 7.1 Améliorer partenariat avec l'université, l'ISTR ;
- Objectif 7.2 Développement actions de sensibilisation et appui-ressource ;
- Objectif 7.3 Renforcer lien avec l'écosystème ;
- Objectif 7.4 Poursuivre échanges avec structures DV ;
- Objectif 7.5 Participation à des travaux de recherche et projets d'études ;
- Objectif 7.6 Innovations pédagogiques

OBJECTIFS 2025

Pour l'année 2025, l'établissement a travaillé plus précisément sur les actions suivantes. Elles seront développées, détaillées et mises en lien avec l'activité réelle tout au long de ce rapport d'activité.

- Axe 2 : Parcours et besoins de l'étudiant : 2.1 promouvoir l'IFMKDV pour favoriser les demandes d'admission ;
- Axe 3 : Formation et accompagnement pédagogique : 3.1 Promouvoir l'accueil en stage ; 3.3 formaliser la convention pédagogique avec l'ISTR ; 3.4 actualiser le projet pédagogique ;
- Axe 4 : Accompagnement médico-psycho-social : 4.1 renforcer l'accompagnement à la santé ;
- Axe 5 : Droits, autodétermination et participation : 5.1 développer l'information sur les droits des étudiants ; 5.5 prévenir et traiter les événements indésirables, faits de violence et discrimination ;
- Axe 6 : Organisation et travail en équipe : 6.1 réflexions sur les fonctions ; 6.2 travailler en interdisciplinarité et coordination de l'accompagnement ; 6.3 suivi administratif et pédagogique des cours ; 6.4 consolider démarche qualité ;
- Axe 7 : Environnement et partenariats : 7.1 améliorer partenariat avec l'université et l'ISTR ;

Ces objectifs sont aussi à mettre en lien avec le plan d'action de la démarche qualité qui découle de l'évaluation réalisée en juin 2025 ainsi qu'avec les objectifs du CPOM signé par l'association.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

REPARTITION PAR AGE

Au 31 décembre 2025, L'IFMKDV accueille 58 étudiants dont 43 % de femmes et 57 % d'hommes (contre 40.3 % de femmes et 59.7 % d'hommes en 2024). Ce pourcentage est à peu près stable depuis plusieurs années avec une légère augmentation du pourcentage des femmes accueillies et correspond aux chiffres nationaux de la déficience visuelle au sein de la population.

	Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12								Total
	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	
Homme	5	12	7	4	3	2			33
Femme	2	15	2	4		1	1		25
Total	7	27	9	8	3	3	1	0	58

Les 20-24 ans représente 56% des effectifs.

Les 58 étudiants accueillis, sont répartis comme suit dans les différentes années de formation :

- 16 étudiants en ASK (Année Spécifique Kiné) dont 5 redoublants ;
- 11 étudiants en MK2 (Masso-Kiné 2) dont 1 redoublant et 1 aménagement de scolarité ;
- 7 étudiants en MK3 (Masso-Kiné 3) dont 1 redoublant ;
- 7 étudiants en MK4 (Masso-Kiné 4) ;
- 17 étudiants en MK5 (Masso-Kiné 5) dont 2 redoublants et 1 aménagement de scolarité (sportif de haut niveau).

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

À leur entrée en formation, les situations professionnelles des étudiants de l'IFMKDV sont diverses. 40% ont engagés leurs études à l'IFMKDV après le baccalauréat, 33% après des études supérieures et 27% sont en reconversion professionnelle.

Pour les nouveaux admis en 2025, les âges s'échelonnent de 18 à 39 ans.

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année								Total
	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	
Homme	3	1		1	2				7
Femme		3	1						4
Total	3	4	1	1	2	0	0	0	11

Dans les personnes accompagnées admises dans l'année, les jeunes sortant du baccalauréat ont majoritairement été suivies par un SESSAD, les reconversions professionnelles n'ont souvent peu ou pas été accompagnées par un service extérieur.

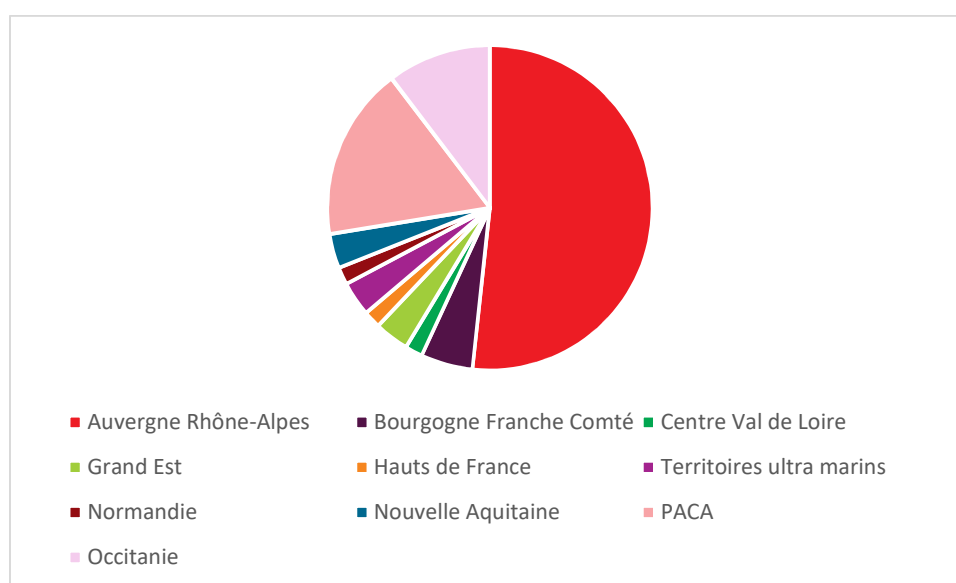
Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
SESSAD	4
Autre Établissement médico-social	2
Milieu ordinaire	5
Provenance non connue	

En 2025, 17 candidats ont été reçus en entretien, 11 ont été admis et 1 candidate admise n'a pas obtenu son baccalauréat. Comme le prévoit le règlement de pré-admission, son admission reste valable 1 an.

Procédures d'admission de l'année							
Nombre total de candidatures reçus en entretien			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission la personne	Admissions		
Homme	Femme	Total			Homme	Femme	Total
11	6	17	5	0	7	4	11

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

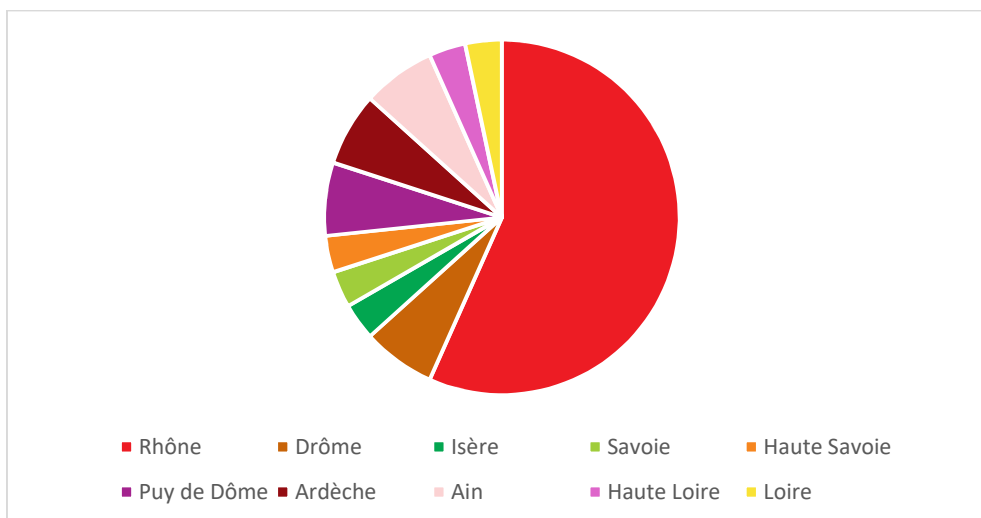
La provenance géographique des étudiants en 2025 est la suivante :



La région Auvergne Rhône Alpes représente la région d'origine de plus de 52% des étudiants.

On note quand même que sur les 13 régions du territoire métropolitain, des étudiants de 9 régions différentes sont présents à l'IFMKDV ce qui renforce le caractère national du recrutement.

Pour la Région Auvergne Rhône Alpes, les effectifs se répartissent de la manière suivante :



Le Rhône est largement surreprésenté dans la Région avec 57% des étudiants (contre 53% en 2024)

ETUDIANTS SORTANTS ET RESULTATS DU DIPLOME D'ÉTAT

12 étudiants ont été admis au diplôme d'État session 1 en juin 2025 et session 2 en novembre 2025, 1 étudiant a changé d'établissement (transfert à l'IFMKDV de Guinot), 1 étudiant s'est réorienté (formation massage bien être à Clermont Ferrand) et une étudiante à suspendue sa formation.

Age des personnes accompagnées sortis dans l'année									
	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	Total
Homme		3	4	2	2				11
Femme		2	1	1					4
Total	0	5	5	3	2	0	0	0	15

	Situation des sortants		
	Homme	Femme	Total
Emploi milieu ordinaire	9	3	12
Poursuite Formation professionnelle	2		2
Réorientation ESMS			0
Sans solution (connue)		1	1
TOTAUX	11	4	15

La durée de l'accompagnement des étudiants sortants se situe entre 3 et 8 ans.

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
15	32 850

Le nombre de diplômés se situe généralement entre 10 et 12 diplômés par an (représentatif de la taille de promotion de l'IFMDV).

La durée moyenne des études a, cependant, plus tendance à varier : cela s'explique par la diversité des profils accueillis qui nécessite parfois des temps d'apprentissage plus longs.

	2025		2024		2023		2022	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Nombre étudiants diplômés	7	5	8	2	7	4	12	
Age moyen de sortie	27.1		26.8		26.2		28	
Durée moyenne des études	6.25		5.9		5.4		6.1	

EVOLUTION DE LA POPULATION

REPARTITION PAR AGE

La répartition par âge varie d'une promotion à l'autre et d'une année à l'autre en fonction notamment :

- Des redoublements ;
- Du nombre de reconversion professionnelle.

Il est difficile d'établir un comparatif d'une année sur l'autre.

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

La situation à l'entrée en formation se modifie lentement. On passe d'une majorité d'étudiants en post-baccalauréat avec un rééquilibrage avec les étudiants post enseignement supérieur et en reconversion professionnelle.

Pratiquement inexistante il y 5 ans la part des reconversions est en constante et régulière augmentation depuis.

FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 01/01 année N	Admissions	Sortants	Total file active
58	11	15	84

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE

205 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 212 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture couvre l'année universitaire et non l'année civile.

ACTIVITE 2025

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2024	Internat	2 663
	Accueil de jour	9 021
2025	Internat	2 887
	Accueil de jour	8 749

La modification de l'agrément de l'IFMKDV ne permet de comparer qu'avec les chiffres de 2024. Les effectifs dans les nouvelles catégories Internat (pour les étudiants bénéficiant de logement CROUS ou aide aux logements de l'IFMKDV) et accueil de jour ne sont pas strictement identiques aux précédentes ½ pensionnaire (étudiants originaires du Rhône) et Internat. On constate cependant une baisse du nombre de journée globale en 2025 qui s'explique par une baisse des effectifs.

Le décret n°2018-173 du 9 mars 2018, instaure un nouvel outil (RESID ESMS), développé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Depuis septembre 2023, les déclarations se font via cette application.

Un nouveau Règlement des absences a été validé en 2024 à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) et au Conseil de la vie sociale et étudiante (CVSE) et a été mis en application dès le 1^{er} semestre 2025. Il a pour objectif de réguler les absences injustifiées qui avaient augmentées en 2023/2024 et d'inciter les étudiants à solliciter plus régulièrement le service médico-social afin d'être accompagnés sur les situations qui peuvent impacter leur présence aux cours.

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

L'ADMISSION

L'assistante sociale centralise les demandes d'admission, renseigne les étudiants et leur famille sur la formation, les formalités et les modalités d'accès.

Chiffres clés sur la préadmission :

	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Nombre de contacts	40	43	39
Nombre de dossiers envoyés aux candidats	38	38	32
Nombre dossiers validés par médecin ophtalmologue	20	16	21
Nombre candidats reçus en entretien	17	15	18

À l'issue des entretiens, la commission d'admission qui s'est réunie le 3 juin 2025 et a classé les candidats en 2 listes : 10 candidats sur liste principale et 7 candidats sur liste supplémentaire.

9 candidats de la liste principale ont confirmé leur inscription, 1 candidate a échoué au baccalauréat (sa candidature est reportée en 2026), 2 candidats ont été retenus sur la liste complémentaire.

Si le nombre de contacts restent équivalents sur les dernières années, le nombre de candidats reçus en entretien a largement baissé depuis 2017 où 32 entretiens avaient été réalisés sur l'année. Depuis 3 ans, on constate cependant une stabilisation entre 15 et 18 entretiens par an.

Différentes explications peuvent éclairer ces chiffres : baisse du nombre de candidatures de jeunes en post baccalauréat qui représentaient en 2017, 40% des candidats contre 26% en 2025 (ils se dirigent plus vers le droit commun dans l'enseignement supérieur), baisse des profils scientifiques des candidats qui engendre des parcours plus longs et modifie les effectifs des promotions entraînant des effectifs réduits (6 ou 7 étudiants parfois) et baisse de candidatures dans certaines régions (Grand Est notamment).

Ce phénomène a pour conséquence immédiate une baisse des effectifs à l'IFMKDV depuis 4 ans. Le taux d'occupation des établissements des PEP 69/MI étant une préoccupation majeure et un des axes contractualisés du CPOM, cette situation requiert une attention toute particulière.

L'objectif sur les 3 prochaines années est de maintenir les effectifs de la première année entre 14 et 16 étudiants (effectif maximal pour qu'un accompagnement collectif et individuel de qualité soit possible) pour éviter une trop grande réduction de la taille des promotions dans la suite du cursus ; de continuer de promouvoir l'IFMKDV en ciblant les régions et services (accompagnant les publics en reconversion professionnelle) concernés et élargir la communication (réseaux sociaux, site Internet).

LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Gestion de la scolarité

L'organisation de la formation est encadrée par le référentiel de formation datant de 2015. Les enseignements doivent donc s'inscrire dans ce cadre réglementaire.

En 2025, la planification des semestres impairs et pairs pour les promotions MK2 MK3 MK4 MK5 et l'ASK depuis septembre 2025 a été entièrement gérée sur le logiciel de scolarité Forméis. Les heures planifiées en 2024-2025 ont été les suivantes :

Promotion	Heures planifiées
ASK	1051
MK2	736
MK3	615
MK4	517
MK5	437

L'acquisition du logiciel Forméis et sa mise en place progressive depuis 2024 a permis au-delà de la simple planification des enseignements, d'améliorer le suivi administratif et pédagogique des enseignements grâce notamment :

- Aux tableaux récapitulatifs pour les commissions d'attribution des crédits ;
- A des bulletins de notes standardisés ;
- À la standardisation des fiches pédagogiques et l'extraction des données pour confirmation des enseignements ;
- Et l'export d'un emploi du temps accessible aux étudiants.

Tous ces éléments concourent aussi à faciliter l'agrément Qualiopi de l'établissement prévu en 2026-2027

Partenariat avec l'Institut des sciences et techniques de réadaptation (ISTR)

La mutualisation d'enseignement entre l'IFMKDV et l'IFMK de Lyon dépendant de la composante ISTR de l'Université Lyon 1 date des années 90 et est un axe fort de l'identité de l'établissement.

Cette mutualisation est organisée grâce à un travail entre des équipes pédagogiques des 2 instituts (cadres, secrétaires et direction pédagogique).

Cette mutualisation est régie par la convention pédagogique qui a été finalisée et signée en septembre 2025 entre l'université et l'IFMKDV et prévu dans les objectifs du projet d'établissement.

Elle prévoit les process pour l'organisation des cours mutualisés et des stages : répartition et gestion par structures, aspect financier, etc.

Les objectifs de la convention étaient de clarifier les rôles et missions de chacun, d'établir un plan financier clair pour chaque structure.

Pour l'année 2025, les enseignements mutualisés ont été les suivants par année de formation :

PROMOTION	NOMBRE HEURES
ASK	12
MK2	127.5
MK3	94
MK4	161
MK5	92
TOTAL	484.5

L'accompagnement d'un public en situation de handicap nécessite des aménagements et ajustements constants des pratiques et la nécessité d'un dialogue régulier entre les 2 instituts. La question de l'accessibilité (aux contenus, aux supports de cours) reste prégnante dans ce partenariat.

Le formulaire de recueil des disponibilités d'accueil en stage des étudiants est aussi mutualisé avec l'IFMK de l'ISTR. Les dates de stage sont décidées en concertation entre les deux instituts et identiques pour faciliter l'organisation des cours mutualisés, sauf pour le clinicat (ISTR en avril-mai 2025 vs IFMKDV en février-mars 2025)

Stages

Le travail sur l'accueil en stage travaillé dans l'établissement regroupe 2 aspects distincts :

- La recherche et la fidélisation des nouveaux terrains : les cadres pédagogiques (stage et cycle 1 et 2) ont rencontré les équipes de la Fondation Richard, de l'hôpital Neurologique, de l'HPEL et 2 cabinets libéraux pour de nouveaux agréments. En 2025, 10 agréments ont été réalisés et transmis à l'ARS AURA (Auvergne Rhône Alpes).
- L'accompagnement sur les lieux de stage : Un groupe de travail avec les Hospices Civils de Lyon pour améliorer l'accessibilité et l'accueil de nos étudiants a été mis en place. L'institutrice en autonomie participe aussi à cet accompagnement : en 2025, elle a réalisé 6 repérages de lieu de stage avec des étudiants. Un répertoire sous forme d'écrits descriptifs des accès aux différents terrains de stage est tenu et mis à jour par cette professionnelle. En 2025, une dizaine de nouveaux terrains de stage a été mise en ligne ou réactualisée.

Chiffres clés sur les stages en 2025 :

- 53 stages réalisés en structures institutionnelles
- 56 stages réalisés en structures libérales
- 13 terrains de stage hors région AURA, 67 terrains de stages en AURA.

Le matériel pédagogique

Le budget de l'IFMKDV offre la possibilité d'acquérir chaque année le matériel pédagogique nécessaire à l'enseignement proposé dans l'établissement : maquettes, matériel kiné, etc.

Sur proposition des enseignants ou des cadres pédagogiques, les achats sont réalisés par le service administratif.

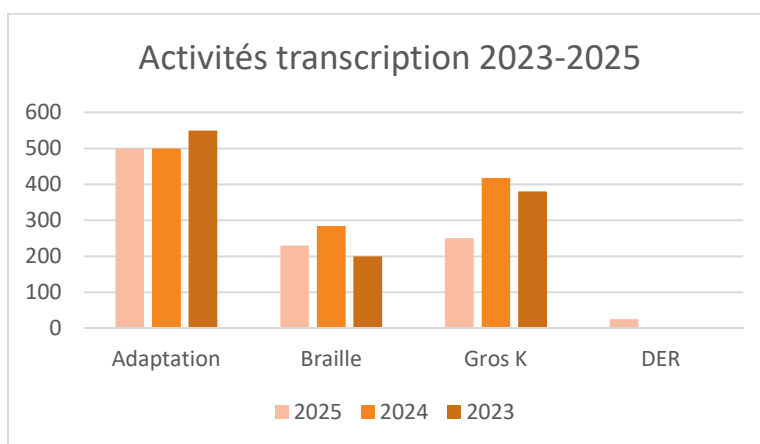
Cette ligne financière offre une réelle opportunité de pouvoir acquérir du matériel neuf, récent et adapté
Exemple de matériel acquis en 2025 : Maquette torse en tranches ; Dynamomètre ; Inclinomètres/ Plurimètre de Rippstein ; Goniomètre digital Baseline axe absolu 180o ; Cage de pouliothérapie ; Bande élastique Sveltus® Elastiband® différentes résistances ; Pantin en bois ; Modèle de cœur magnétique ; Lobules pulmonaires et vascularisation etc.

La mise à jour de l'inventaire du matériel a débuté en 2025 avec pour objectif de communiquer auprès des enseignants sur les éléments à disposition.

TRANSCRIPTION / ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des supports de cours est un axe essentiel pour garantir l'accès aux contenus de cours des enseignements dispensés à l'IFMKDV ou en cours mutualisés. En fonction de leurs déficiences visuelles, les étudiants utilisent des outils de compensation différents (plage braille, synthèses vocales, agrandissement écran, etc.), il faut que les adaptations répondent aux différents besoins.

Les différents documents, une fois adaptés, sont transmis aux étudiants en version numérique, au format papier (avec polices de caractères adaptées), en braille, en version audio. Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.



On constate que sur l'année 2025, les adaptations en version numérique sont en légère hausse alors que les adaptations en braille et en gros caractères sont en baisse.

L'IFMKDV, grâce à l'éducateur scolaire spécialisé de l'institut et aux services de la bibliothèque universitaire, propose aux étudiants des sessions de formation sur les bases de données dans le cadre du travail d'initiation à la recherche.

L'accessibilité de ses sites de recherche n'est pas toujours garantie. Depuis 2025, l'établissement fait intervenir un enseignant spécialisé dans les outils de compensation liée à la déficience visuelle pour accompagner les étudiants lors de ces séances de travail afin qu'ils puissent être le plus autonomes possibles dans la suite de leur travail.

En 2025 :

- Janvier et février 2025 : sessions de recherches bibliographiques auprès des MK3.
- Mars 2025 : sessions de recherches bibliographiques auprès des ASK.
- Septembre 2025 : réunion de bilan et perspectives pour 2026.

L'IFMKDV dispose de l'agrément pour l'exception aux droits d'auteur, ce qui permet de fournir aux étudiants des ouvrages en format numérique.

En 2025, 9 ouvrages ont été fournis par la bibliothèque nationale de France. Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est donné à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe. L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

Un peu plus de 100 documents fournis (versions numériques : Pdf).

7 nouveaux étudiants ayant demandé des livres numériques.

SUIVI PEDAGOGIQUE PERSONNALISE ET PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (PAP)

Le suivi pédagogique consiste en des :

- **Rencontres collectives : avec les promotions** (flash promo) sur les attendus et l'organisation générale de l'année dont les modalités de contrôle de connaissance + point régulier chaque semaine pour l'organisation. Moyenne : 30 min/mois. ; Bilan à la fin de chaque semestre effectué à la suite des questionnaires d'évaluation.
- **Rencontres individuelles : avant chaque commission d'attribution des crédits.** Durée : minimum 30 min à 1 heure/étudiant/semestre entretiens individuels ciblés si nécessaire et sur demande des étudiants. Les étudiants bénéficiant d'un contrat pédagogique (sportif de haut niveau, problématique de santé, redoublement) ont des rencontres régulières prévues avec le référent pédagogique pour s'assurer de l'adéquation entre besoins et moyens.

Les 5 professionnels de l'accompagnement médico-social réalisent chaque année les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des étudiants. Pour les primo-entrants, des rencontres de début d'année servent de base de réflexion pour la co-construction des projets. Sur l'année 2024-2025, l'équipe a finalisé 11 PAP pour les primo-entrants dans l'institut et réalisé des réactualisations pour les étudiants d'années supérieures : 2 réactualisations les redoublants de l'ASK, 6 réactualisations pour les étudiants en MK2 et 5 pour ceux en MK3.

Le travail en pluridisciplinarité, qui est un des enjeux du projet d'établissement, entre le pédagogique et médico-social se matérialise depuis la rentrée de 2025 par la coopération entre le référent pédagogique et le référent projet personnalisé. À la demande de l'un ou l'autre, des temps de rencontres et d'échanges autour des situations, sont organisés et permettent d'établir une meilleure fluidité de communication entre les différents professionnels intervenants auprès des étudiants et proposer les réponses les plus adaptées à la situation.

L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL

Accompagnement à la santé

C'est un des objectifs du projet d'établissement L'IFMKDV qui est porté en grande partie par l'infirmière, aidée dans ces missions par les autres professionnels de l'accompagnement médico-social. Sur l'année 2025, elle a comptabilisé 27 passages à l'infirmerie pour soins courants, vaccination, suivi de pathologies chroniques.

La première étape de l'accompagnement à la santé passe par les entretiens infirmiers pour la préparation des projets d'accompagnement personnalisé. Lors de ces temps sont abordés notamment la recherche de médecins traitants, spécialistes, paramédicaux ; accompagnement sur l'hygiène de vie (physique et mentale), etc. En 2025, les 11 nouveaux étudiants ont pu être rencontrés par l'infirmière.

Depuis septembre 2024, un partenariat a été mis en place avec une orthoptiste libérale spécialisée en basse vision. 5 étudiants de l'IFMKDV lui ont été adressés en 2025 afin de réaliser un bilan et des séances de suivi si besoin.

Une mise en lien a été faite entre les « Étudiants Relais Santé (ERS) » de l'université et une étudiante non-voyante, afin d'adapter leurs outils de prévention à un public déficient visuel. Ce partenariat a permis de rendre accessible les interventions de sensibilisation à la santé (addictions, sexualité, santé mentale, etc.) menée par les ERS. Une première session de sensibilisation a eu lieu le 9 décembre 2025 sur le site de la Buire.

En 2025 s'est poursuivi l'accompagnement à la santé mentale des étudiants par la formation de 2 nouveaux professionnels aux « 1^{er} secours en santé mentale PSSM ». En effet depuis plusieurs années on assiste à une détérioration de l'état de santé mentale des étudiants et les réponses appropriées sont complexes à trouver en médecine de ville. Les professionnels de l'accompagnement sont parfois démunis face à ces situations qui peuvent impacter la bonne poursuite des études. Un travail de partenariat et de recherche de réseau est aussi engagé par le service pour une meilleure réactivité dans la prise en charge.

Accompagnement aux déplacements et à l'autonomie

Essentiel pour des étudiants déficients visuels, l'accompagnement aux déplacements prends plusieurs formes :

- Repérages de lieux de stage (6 en 2025) ;
- Repérages pour des trajets fonctionnels (7 en 2025) ;
- Rencontres d'étudiants pour aborder des techniques de locomotion et des essais de matériel (cane longue de détection, télécommande pour feux sonores...) (5 en 2025)

Comme chaque année fin août/ début septembre, 3 demi-journées ont été consacrées aux repérages de premières nécessités pour les nouveaux étudiants ASK afin de favoriser leur accueil et leurs débuts à Lyon. Ces repérages concernent notamment :

- L'aide au repérage dans la faculté Laennec ainsi que celle de Grange-Blanche car des cours ont lieu dans ces 2 facultés ;
- L'aide au repérage et à la prise des transports en commun ;
- L'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Laennec ;
- L'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville.

L'institutrice en autonome propose aussi un accompagnement sur les actes de la vie journalière. Deux interventions ont pu être réalisées en 2025 (l'institutrice en autonomie n'ayant été diplômée qu'en septembre 2024).

Accompagnement au logement

L'IFMKDV, ne disposant pas d'internat sur site, conventionne avec le CROUS pour la mise à disposition de logements universitaires sur le Résidence Barré Sinoussi. Pour l'année 2025-2026, 15 logements ont été réservés. Le paiement du loyer est assuré pendant deux ans par l'IFMKDV avec une participation mensuelle des étudiants.

Ces logements dans l'environnement immédiat des locaux permettent aux primo entrants, souvent originaires d'un autre département, de prendre leurs marques dans la ville et est un vrai plus du fait de la tension locative à Lyon. Cette mise à disposition permet aussi créer du lien entre les étudiants et ainsi réduire le risque d'isolement.

Accompagnement social

- La formation à l'IFMKDV permet aux étudiants de déposer une demande pour la bourse régionale. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, cette bourse est essentielle dans l'accès à la formation de certains étudiants, 37 élèves boursiers au total sur l'ensemble de la formation.
- L'assistante sociale accompagne aussi sur les autres types de prestations sociales lors de rendez-individuels : handicap et santé (Allocation Adulte Handicapé, Prestation de compensation du handicap, etc.), APL, Création ou renouvellement Pass'régiion, droits des étrangers (renouvellement titre séjour, naturalisation, regroupement familial, etc.), etc.
- En cas de besoin spécifique, les étudiants peuvent aussi solliciter la commission d'action sociale des PEP 69/ML. L'assistante sociale qui participe aux réunions, accompagne les étudiants dans le dépôt de leurs demandes

LES ACTIVITES RECURRENTES

EN PARTENARIAT AVEC L'ISTR : JOURNEE DU HANDICAP

La journée de mise en situation du handicap, organisée depuis 2018 avec l'ISTR, s'est réalisée en 2 temps en 2025 :

Pour les MK2 2024-2025, le 15 avril 2025 de façon démutualisée en raison du déménagement de l'ISTR sur le 1^{er} semestre 2025. Ce fut l'occasion pour les étudiants de l'IFMKDV de réaliser des ateliers de mise en situation à l'institut (kit de vieillissement dans les activités de vie quotidienne, parcours fauteuil) et l'après-midi des activités sportives adaptées à la déficience visuelle avec la découverte de la cécivoile et du tandem.

Pour la promotion MK2 2025-2026, elle s'est déroulée le 3 septembre 2025 permettant de faire du lien dès le début d'année avec les autres composantes. Elle a été organisée avec 3 composantes de l'ISTR : ergothérapie, psychomotricité, kinésithérapie afin de croiser les regards professionnels sur le handicap. Les 200 étudiants ont ainsi pu réaliser 6 ateliers sur les 10 proposés, suivi d'un débriefing et d'un goûter pour finaliser cette journée dense en émotions, échanges et expériences.

DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE MASSO-KINESITHERAPIE

Le service sanitaire

Le service sanitaire permet un travail collaboratif entre des étudiants issus des filières Soins Infirmier de l'IFSI du Vinatier et de masso-Kinésithérapie de l'IFMKDV et ainsi favoriser la pluridisciplinarité dans les études. Les actions de préventions ont touché les élèves du Lycée professionnel de la Mâche et les élèves résidant à l'Internat Chazière. Les actions de préventions se sont déroulées le mercredi 10 avril 2025.

LINGUASKILL

En partenariat avec le lycée La Mache, 2 étudiants volontaires de MK5 ont pu passer le CAMBRIDGE English Skills Test (EST) les 24 et 25/11/2025, élaboré par le département de l'Université de Cambridge, leader dans le domaine de la certification d'anglais.

Les résultats obtenus allaient du niveau A2 au niveau B1 et plus et pourront permettre à ces étudiants de prouver leur niveau d'anglais auprès d'un employeur ou dans le cadre d'une poursuite de la formation.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Accueil étudiants médecine

Depuis 2 ans, l'IFMKDV et d'autres structures du secteur médico-social de l'association accueille des étudiants en 2^{ème} année de médecine de L'université Lyon 1 site santé Lyon-Sud dans le cadre d'un stage de sensibilisation au handicap. Deux étudiants de 5^{ème} année de l'IFMKDV ont participé le 12 mai 2025 à la conférence de lancement de la semaine de mise en situation. 8 étudiants ont été accueillis à l'IFMKDV le 14 mai matin. L'établissement leur a été présenté par la Direction et un atelier de sensibilisation à l'adaptation des documents et au braille a été mené par l'éducateur scolaire spécialisé. Ils ont également pu rencontrer et échanger avec des étudiants de l'IFMKDV.

Ce stage a pour objectif de sensibiliser les futurs médecins aux problématiques liées au handicap. Mais c'est aussi l'opportunité pour les établissements médico-sociaux de faire connaître leur champ d'activité et pourquoi pas susciter des vocations.

Jazz à Vienne

Le partenariat avec le Festival Jazz à Vienne, initié depuis 6 ans a eu lieu les 27 juin et 1er juillet au théâtre antique. L'objectif est de proposer un atelier massage, réalisé par les étudiants de l'IFMKDV et ISTR, pour les bénévoles du festival. Cet atelier est encadré par les cadres pédagogiques de l'institut. À l'issue de l'atelier, les étudiants sont invités à écouter les concerts de la soirée. Cette année l'organisation a été conjointe avec l'association étudiante EKDV (Étudiant Kiné Déficient Visuel de Lyon), dans le but de promouvoir leurs actions et de le proposer conjointement aux étudiants de l'ISTR.

PROMOTION DE L'IFMKDV

Le constat de la baisse de candidatures et des effectifs a amené l'équipe à se questionner sur la connaissance et la visibilité de la formation. Afin de communiquer davantage, l'IFMKDV organise 2 temps de rencontres depuis 2024 :

Journées de l'enseignement supérieur, le 30 janvier 2025 :

Ces journées à destination des lycéens et des candidats plus largement sont l'occasion de découvrir le monde des études supérieures, les formations proposées, les établissements universitaires et d'échanger avec des étudiants et des enseignants.

20 jeunes intéressés ainsi que leurs familles sont venus à l'IFMKDV sur cette journée. Ils ont pu rencontrer l'équipe d'accompagnement, une enseignante/cadre pédagogique et échanger avec des étudiants de l'IFMKDV.

Journées portes ouvertes à destination des professionnels le jeudi 13 novembre 2025 :

À destination des professionnels du secteur médico-social accompagnant des jeunes ou adultes en situation de handicap visuel, cette journée a permis à 8 professionnels de la Drôme et du Rhône de découvrir la formation, les locaux et les professionnels de l'IFMKDV. Ils pourront ainsi présenter la formation aux personnes qu'ils suivent dans les services et qui seraient intéressés.

LES PROJETS DE L'ANNEE

VOYAGE A ATHENES

Tous les 2 ans, l'IFMKDV organise un voyage de fin d'études pour les étudiants du cycle 2 (4^{ème} et 5^{ème} année). Il vient ainsi clôturer la formation et se veut un temps de découverte et de partage entre étudiants et professionnels qui les accompagne.

Du 16 au 20 juin 2025, 17 étudiants de MK4 et MK5 et 4 accompagnateurs ont fait leur voyage de fin d'études dans la capitale grecque. Les objectifs du voyage étaient de découvrir l'histoire de la médecine et de la masso-kinésithérapie (visite du musée de la Médecine) et immersion linguistique avec la pratique de l'anglais. A ces activités se sont ajoutées la visite des vestiges archéologiques de la ville, de ses environs.

PARTENARIAT

Projets avec l'IFMKDV de Guinot

La rencontre en juin 2025 à Lyon entre les 2 équipes a permis la mise en place d'un partenariat et de groupes de travail sur 2 thématiques :

- Organisation d'examens communs pour les 2 IFMKDV types ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés) pour les promotions MK3 et MK4 (réalisation prévue en mai 2026).
- Accessibilité du matériel nécessaire à l'exercice de la kinésithérapie pour les déficients visuels. Un travail de recensement des différents types de matériel par catégorie a été engagé, un questionnaire sur les modalités et utilisation du bilan articulaire auprès de professionnels et étudiants DV ainsi que des enseignants a été adressé en novembre décembre 2025.

ACTIONS DE SENSIBILISATIONS

Le 25 septembre 2025, une action de sensibilisation a été engagée auprès des étudiants de première année sous forme d'une rencontre de 2h sur leur connaissance de la déficience visuelle à partir de mots évoquant des aspects de la vision. Cet atelier fait suite au constat de méconnaissance de la déficience visuelle entre étudiants, pouvant entraîner des difficultés de compréhension entre eux. Cette action a été réalisée par la psychologue, l'institutrice de locomotion et l'infirmière de l'IFMKDV avec l'implication, dans la réflexion, de la référente pédagogique de la promotion.

Exposition centenaire du braille

Dans le cadre du bicentenaire du braille, le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV), l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficiants Visuels (IFMKDV), et l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles et malvoyants (ANPEA) ont présenté dans les locaux de l'université Laennec du 13 au 17 octobre 2025 une exposition retraçant l'histoire de la déficience visuelle à Lyon.

Le mercredi 15 octobre, un atelier de sensibilisation a complété cette manifestation. Une cinquantaine d'étudiants, enseignants ou personnel de l'université ont participé aux activités proposées : initiation à l'écriture en braille à l'aide de la machine Perkins, découverte de maquettes scientifiques en trois dimensions et expérimentation de supports pédagogiques en relief, conçus pour favoriser la compréhension des notions scientifiques par le toucher.

DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE MASSO-KINESITHERAPIE

Anglais renforcé

À la suite du constat effectué par les enseignants sur les niveaux très hétérogènes des étudiants en anglais, des séances de soutien sont proposées chaque mois depuis le 17 septembre 2025, sur la base du volontariat.

Placées sur le temps méridien, elle permet de réunir les étudiants issus de toutes les promotions qui souhaitent améliorer leur niveau d'anglais, en favorisant l'expression orale. Une évaluation du dispositif est prévue en fin d'année universitaire pour valider ou non sa reconduction sur l'année 2026/2027

PREVENTION DES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONI

Ce travail a été initié en 2024 d'une part dans le cadre de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, d'une réflexion sur le rapport au corps dans la pédagogie en IFMK (et plus largement sur la relation à l'autre) et d'autre part en lien avec le projet d'établissement de l'IFMKDV.

Un groupe de travail constitué initialement des cadres pédagogiques a intégré en 2025 de nouveaux professionnels de l'IFMKDV, des enseignants vacataires, des tuteurs de stage et des étudiants.

Grâce aux 50 réponses du questionnaire réalisé en 2024, sur les connaissances et besoins de formation sur la thématique des violences et discriminations, des axes de travail ont été dégagés, ce qui a permis au groupe de travail de proposer :

- 2 sessions de formations (27 mars et 7 octobre 2025) auprès des professionnels de l'IFMKDV et des intervenants extérieurs et tuteurs de stage. Animé par une enseignante, ces temps permettaient de réfléchir sur les représentations des discriminations et violences, de définir ces termes et a été suivi d'un temps de mise en situation et d'analyse.
- Une charte de prévention des violences et discriminations a été élaborée incluant des étudiants, enseignants et professionnels d'IFMKDV. Cette charte est intégrée au livret vacataire et sera présentée aux promotions et aux enseignants.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ET ETUDIANTE

Le Conseil de Vie Sociale et étudiante (CVSE) s'est réuni 3 fois sur l'année scolaire 2024/2025, les 26/09/2024, 23/01/2025 et 12/06/2025

Ont été abordés lors de ces réunions :

- Le voyage à Athènes ;
- L'évaluation externe de juin 2025 ;
- Aménagement des locaux ;
- Registre des plaintes et réclamations ;
- Etc.

Pour l'année 2025/2026, les 3 réunions obligatoires sont programmées, la première s'est tenue le 18/09/2025. Les 2 autres sont programmées les 8/01/2026 et 4/06/2026.

La dynamique de cette instance est variable en fonction des étudiants élus. Mais l'établissement est vigilant à garantir son fonctionnement d'autant que c'est une des actions à engager dans le cadre du CPOM signé entre l'ARS et les PEP 69/ML.

MANIFESTATIONS

Une demi-journée d'accueil des nouveaux étudiants s'est tenue le 9 septembre 2025 avec la présence des 5 promotions. Différentes associations ont été présentées aux étudiants à cette occasion :

- L'association EKDV (étudiants kiné DV Lyon) ;
- L'association des étudiants kiné ergo de Lyon (ADEMKEL) ;
- Diverses associations : APRIDEV, L'UNADEV, Le tandem club rhodanien.
- Une orthoptiste en libéral venu présenter du matériel adapté.

Cette matinée veut ainsi favoriser l'interconnaissance entre les différentes promotions, faire connaître les associations étudiantes ou non et réduire le risque d'isolement des étudiants originaires d'autres départements.

GROUPES DE TRAVAIL

Les étudiants ont participé ou participent à divers groupes de travail avec les professionnels :

- Charte relation à autrui sur les violences et discriminations ;
- Rencontre avec les Hospices civils de Lyon sur l'accueil des étudiants en stage ;
- Travail sur l'adaptation des documents avec les Étudiants Relais en santé ;
- Réalisation de capsules vidéo pour sensibiliser à la déficience visuelle.

La participation des étudiants à ces temps de travail est une vraie plus-value et permet de les impliquer dans les thématiques qui les touchent directement.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Les conventions viennent souvent finaliser des partenariats déjà existants et ainsi s'inscrire dans l'axe territoires et partenariats du projet d'établissement.

CONVENTIONS

Dans le cadre de la formation de masso-kinésithérapie

- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et Université Lyon 1 :
La dernière convention tripartite Université/Région Auvergne Rhône-Alpes/PEP 69/ML a été signée en 2021. Elle définit les modalités de mise en œuvre de l'universitarisation des études et des engagements pris entre les différentes parties. Cette convention doit être reconduite en 2025/2026. Les conventions ont été validées et ont été envoyées pour signature fin 2025.
- Centre d'enseignement des soins d'Urgence (CESU) des Hospices civils de Lyon
Formation gestes au 1er secours pour les MK2, MK3 et MK5
- Diverses manifestations sont également sous conventions :
Marathon du Beaujolais ;
Jazz à Vienne ;
Cours dans des cabinets libéraux disposant de matériel spécifique.

Organisation de l'IFMKDV

- Avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 :
La convention pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Laennec a été signée en juillet 2024. La convention de partenariat pédagogique concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversions de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires a été signée en 2025.
- Avec les Hospices Civils de Lyon
Deux conventions de mise à disposition pour 2 cadres pédagogiques à 1 ETP chacun.
- Avec le CROUS
Une convention de mise à disposition de 15 logements CROUS pour l'année 2025-2026. Le nombre de logements varient d'une année sur l'autre en fonction des demandes des nouveaux entrants.

PARTENARIATS

Dans le cadre de la formation de masso-kinésithérapie

- Tactilab de l'association la Miete : Depuis 2020, les étudiants et les professionnels sollicitent également cet établissement partenaire. Les réalisations sont diverses : plans en relief, échelle de la douleur. En projet 2025 : création d'un jeu de société adapté pour sensibiliser les élèves de primaires aux situations de handicap.
- Association France Parkinson : elle intervient à la fois dans le cadre de la formation par l'intermédiaire d'un théâtre Forum et est également partie prenante dans un projet de capsules vidéo pour sensibiliser à la déficience visuelle.
- Les autres IFMKDV de France sont des partenaires privilégiés sur toutes les questions en lien. En 2025 plusieurs réunions ont pu être organisés entre les directions ou entre les référents pédagogiques sur des thématiques diverses : harmonisation du logiciel Forméis aux besoins spécifiques des IFMKDV, reconnaissance de l'année spécifique, matériel adapté, etc.

Déficiences visuelles :

- Établissements des PEP 69/ML : Centre Technique Régionale sur la Déficience Visuelle sur le co-portage de l'exposition ou du congrès Ariba en cours d'organisation, S3AS (service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation) lien étroit notamment sur les candidats accompagnés par ce service
- Associations spécialisées dans la déficience visuelle : UNADEV, ANPEA, etc. sur différents projets (cecivoile, exposition, etc.)

REPRESENTATION

Les actions de représentations faites par les différents professionnels de l'IFMKDV sont essentielles pour la visibilité de l'établissement, montrer sa dynamique et s'inscrire dans le territoire.

Instances/associations partenaires

- Membre du Conseil d'administration du Comité Louis Braille (regroupement d'associations en lien avec la déficience visuelle à Lyon et sa région) ;
- Membre du Conseil d'administration ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiantes Visuelles)
- Membre du comité de pilotage du centre de formation PEP 69/ML depuis septembre 2021 ;
- Participation au conseil de composante de l'Institut des Sciences et Techniques de réadaptation (ISTR), collège personnalités extérieures ;
- Participation au comité de pilotage pour l'organisation du colloque Ariba de novembre 2026 à Lyon (porté par le réseau SARA-DV (Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle), sur le thème Regards croisés : dialogue entre les pratiques et les recherches dans la basse vision ;
- Membre de l'association Bibliosphère créée par un ancien étudiant de l'IFMKDV (gestion des références bibliographiques adaptées à la déficience visuelle) ;

Projets et Recherches

- Membre du comité d'orientation stratégique de vision participative qui a pour objectif d'offrir un espace d'échanges, d'actions et de ressources visant à promouvoir la recherche participative sur les déficiences visuelles ;
- Membre du groupe de recherche participative Coobra ayant pour but d'étudier, de concevoir, de développer et d'expérimenter un environnement de travail collaboratif entre voyants et non-voyants autour de documents complexes, techniques et scientifiques.

Groupes de travail associatif :

- Intelligence Artificielle application dans l'association ;
- Expression des usagers ;
- Groupe de travail sur les différents entretiens (professionnel, évaluation, milieu et fin de carrière) ;
- Formation et plan de développement des compétences ;
- Cercle de décision Qualité de vie au travail ;
- Groupe de travail Pair aidance ;

Réseaux

- co-animation du Réseau Rhônalpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS)
- Réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle (Institut les Primevères de l'IRSAM et APRIDEV) 2 réunions dans l'année et 1 réunion du collectif handicap adulte.

Dans le cadre de la formation en masso-kinésithérapie

- Journées du SNIFMK (syndicat national des Instituts de formation en masso-kinésithérapie) en juillet et décembre 2025 ;
- Au Conseil Régional de l'ordre des Masseurs-kinésithérapeutes (CROMK) : Aux journées du CRO et groupe de travail sur les Insuffisances Professionnelles ;
- Au mondial des métiers : en décembre 2025.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet d'établissement 2024-2029 de l'IFMKDV a été validé début 2025, le plan d'actions a donc été adapté pour l'année en cours. Il a été détaillé dans la première partie de ce rapport d'activité

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

L'IFMKDV met en œuvre les outils suivants en lien avec la loi 2002-2 :

- Livret d'accueil : mis à jour annuellement il est remis aux étudiants à leur entrée en formation ;
- Le règlement de fonctionnement : il a été mis à jour en 2025 et validé par le CVSE le 18/09/2025, par l'Instance compétente pour les orientations générales de l'institut le 2/10/2025 et par le conseil d'administration de l'association le 14/10/2025 ;
- Le contrat de séjour : il a été mis en conformité avec le code de l'action sociale et des familles et remis à l'ensemble des étudiants en septembre 2025 ;
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie : elle est annexée au livret d'accueil et affichée dans les locaux.

Les autres outils : CVS, projet d'établissement ont déjà été évoqués dans ce rapport d'activité.

L'ORGANISATION INTERNE

Les temps de réunion dans l'établissement sont organisés annuellement afin de garantir une organisation anticipée et la présence de l'ensemble des professionnels concernés.

REUNIONS INSTITUTIONNELLES

Elles se déroulent 1 fois par mois pendant 1 heure avec l'ensemble des professionnels de l'IFMKDV. Elles sont programmées les jeudis matin. 9 réunions ont eu lieu en 2025, deux ont été annulées. L'ordre du jour est alimenté par l'ensemble des professionnels en fonction de leur actualité.

REUNIONS PEDAGOGIQUE

De janvier à juillet 2025 : 1 réunion hebdomadaire d'une heure et demie permet les échanges d'informations concernant l'ensemble de l'activité pédagogique au quotidien.
Depuis septembre 2025 : 1 réunion hebdomadaire de 2 heures chaque semaine.

REUNIONS ACCOMPAGNEMENT

Elles ont lieu, 1 fois par mois, avec l'ensemble des professionnels d'accompagnement.

Pour l'année 2025, les thèmes abordés au cours de ces réunions ont été : dossier usager informatisé, organisations des journées portes ouvertes, point sur la préadmission, etc.

REUNIONS PLURIDISCIPLINAIRES

Ces réunions ont pour objectif :

- D'initier un travail collaboratif entre les professionnels pédagogique et accompagnement ;
- De coordonner les actions selon les situations individuelles d'étudiants.

Les étudiants ont été consultés en 2024/2025 sur l'échange d'information entre les professionnels pédagogique et accompagnement. Deux rencontres ont eu lieu avec l'assistante sociale et la psychologue et finalement les étudiants n'ont pas souhaité que leur situation puisse être évoquée devant l'ensemble des professionnels présents. Pour respecter leurs choix, un échange rapide est fait lors de cette réunion puis les référents (avec la Direction si besoin) se rencontrent pour évoquer plus précisément la situation de l'étudiant.

Concernant le travail pluridisciplinaire, les situations problématiques rencontrées à l'IFMKDV ont été identifiées collectivement et sur ces thématiques des groupes de travail ont été constitués. Pour l'année 2025-2026, les thèmes travaillés en équipe sont les suivants :

- Compétences psycho-sociales (CPS) : un état des lieux sur la connaissance et l'intégration des CPS dans l'enseignement a été fait par l'intermédiaire d'un questionnaire.
- Étudiant médiateur : Sollicitation de l'association AMELY pour former les étudiants à la gestion de conflits, en lien avec le projet CPS. Projet d'intégrer un étudiant de l'IFMKDV formé par la FNEK sur les risques psycho-sociaux des étudiants, afin identifier les relais et ressources disponibles et les communiquer aux étudiants de l'IFMKDV.
- Temps de classe (temps de parole par promotion) : quelle régulation pour quelle thématique/problématique ? : 1 rencontre entre l'assistance sociale et une cadre pédagogique.

INSTANCES REGLEMENTAIRES

Elles sont régies par l'arrêté du 2 septembre 2015 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2025 :

- L'Instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) présidé par l'ARS s'est tenue le jeudi 2 octobre 2025 ;
- La section compétente pour le traitement de situations individuelles pédagogiques s'est réunie le 2 septembre 2025. Elle avait à étudier 4 demandes de triplement.
- La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires a été convoquée le 17 avril 2025 pour étudier deux situations : fraude aux examens et comportement, attitude et propos de nature à avoir créé une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement ;
- Les commissions d'attribution des crédits (CAC) se sont tenues : le 18 février 2025 pour les semestres impairs, le 11 juin 2025 pour les semestres pairs et le 15 juillet 2025 pour la session 2 des deux semestres.

LA DEMARCHE QUALITE

AUX PEP 69/ML

Les PEP 69/ML poursuivent le déploiement d'une démarche qualité adaptée aux spécificités de chaque établissement et service, fondée sur la bientraitance, l'éthique et l'amélioration continue. Un référent qualité doit être désigné dans chaque établissement et service, à la suite de l'évaluation HAS, afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route associative.

En 2024, les travaux ont principalement porté sur l'actualisation des outils issus de la loi 2002-2 et la création d'un outil d'identification des risques de maltraitance et de violences.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des six premières évaluations selon le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (2022). Cette étape a permis une appropriation renforcée du référentiel par les professionnels et l'identification d'axes d'amélioration partagés : déclaration et analyse des événements indésirables, expression et participation des personnes accompagnées, traitement des plaintes et réclamations, et renforcement de la réflexion éthique.

L'outil AGEVAL poursuit son déploiement en appui au pilotage de la qualité et de la gestion des risques (auto-évaluations, centralisation des preuves, suivi des plans d'actions). En 2026, il intégrera la réalisation des DUERP, le suivi des plans d'actions post-évaluation et la déclaration dématérialisée des événements indésirables.

Par ailleurs, la démarche RGPD est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO.

À L'IFMKDV

La mise en œuvre de la démarche qualité s'organise autour d'un COFIL Qualité dont la coordination opérationnelle est assurée par la direction.

En 2025, le COFIL a été occupé à la préparation de l'évaluation de juin.

Plusieurs actions ont été menées, notamment la mise à jour des procédures, formalisation du circuit du médicament, amélioration de la traçabilité, le traitement des événements indésirables, la cartographie maltraitance violence, actualisation du plan bleu, etc. Le projet d'établissement reprenait déjà en partie ces axes.

En 2026, le COFIL aura la charge de suivre les divers plans d'actions et préparer la prochaine échéance fixée en 2030 avec la planification des auto-évaluations.

EVALUATION

Les 3 et 4 juin 2025, l'IFMKDV a mené son évaluation externe selon le référentiel de l'HAS, dans une dynamique collective. La préparation de l'évaluation a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble de l'établissement afin de valoriser les pratiques (auto-évaluation, groupes de travail, revue documentaire).

L'évaluation sur site, avec des évaluateurs indépendants, a duré 2 jours. L'évaluation comprend des entretiens avec les équipes, les personnes accompagnées (3 étudiants), et l'équipe de direction.

L'évaluation a constitué un levier de valorisation des expertises professionnelles, en mettant en lumière les bonnes pratiques suivantes (cotation à 4 ou plus) :

Chapitre 1 : la personne accompagnée

- Droits des usagers : information, accès aux informations, accompagnement dans l'exercice des droits, co-construction des règles de vie etc. ;
- Expression : maintien des liens sociaux, inscription dans la vie sociale et culturelle, accompagnement selon ses besoins ;
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement : évaluation des besoins, mobilisation des ressources internes ou externes pour mise en œuvre PP, place de l'entourage ;
- Accompagnement à la santé : orientation/prévention et éducation à la santé, repérage précoce des risques ;
- Continuité et fluidité des parcours : accompagnement et mobilisation des partenariats.

Chapitre 2 : les professionnels

- Bienveillance et éthique : identification des questionnements éthiques, association des personnes accompagnées aux questionnements éthiques liés à son accompagnement, sensibilisation/formation ;
- Droits de la personne accompagnée : respect dignité et intégrité, vie privée et intimité, droit à l'image. Confidentialité et protection des données ;
- Expression et participation : préservation et développement des relations sociales et affectives, orientation pour l'accès aux services et dispositifs de droit commun ;
- Adaptation aux risques : addictions, chute, dénutrition/malnutrition, sexualité, harcèlement ou abus de faiblesse, radicalisation/prosélytisme ;

- Accompagnement à l'autonomie : accompagnement dans suivi de du parcours professionnel, développement de leurs compétences ;
- Accompagnement santé : évaluation des besoins en santé mentales, alerte et mobilisation de moyens nécessaires, accompagnement au deuil, accompagnement fin de vie ;
- Continuité et fluidité des parcours : anticipation des situations de crises, accompagnement lors interruptions et rupture, sensibilisation à la prévention et gestion des risques, etc.

Chapitre 3 : L'ESSMS

- Bientraitance et éthique : organisation d'actions de sensibilisation formation ;
- Droits de la personne accompagnée : accompagnement pour des conditions matérielle et cadre de vie dans le respect de leurs droits ;
- Co construction et personnalisation du projet personnalisé : approche inclusive des accompagnements, partenariats, projets communs sur le territoire. Force de proposition et d'innovation ;
- Accompagnement à l'autonomie : stratégie et actions de préservation de l'autonomie et prévention isolement formation/sensibilisation ;
- Accompagnement à la santé : alerte en cas de risque médicamenteux, prévention risque infectieux ;
- Politique RH : accueil et intégration nouveau professionnel, GPEC, modalités travail adaptées, RBPP, QVT, etc.

Elle a également permis d'identifier des axes d'amélioration structurants autour :

Chapitre 1

- Expression et participation : recours pair-aidance ;
- Accompagnement à la santé : sensibilisation et formation des professionnels à la prévention et à l'éducation à la santé.

Chapitre 2

- Bientraitance et éthique : organisation du questionnaire éthique ;
- Droits des personnes : favoriser la liberté d'opinion, croyance et vie spirituelle.

Chapitre 3

- Démarche qualité et gestion des risques : traitement des plaintes et réclamations, communication sur événements indésirables, plan de gestion de crise et continuité d'activité avec les professionnels.

Sur les 18 critères impératifs du référentiel, 4 n'ont pas obtenus la cotation minimale de 4. Un plan d'action spécifique a été adressé à l'ARS.

Ces orientations nourrissent désormais un plan d'amélioration continue, structurant la démarche qualité pour 5 années à venir.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Typologie Évènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes	0	0
EI liés à des violences	1	0
EI liés à la sécurité / Blessures	0	0
EI liés à la logistique / Fournisseurs	0	0
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication	0	0
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	0	0

Un évènement indésirable a été déclaré sur l'année 2025 à la suite de la mise en place de la nouvelle procédure. Une cellule d'analyse a été mise en place en septembre 2025 selon la procédure.

En parallèle, l'établissement conserve des fiches « incident ». 4 ont été déclarés par les professionnels.

Le bilan des événements indésirables a été présenté au CVSE du 12 juin 2025.

La question du traitement des événements indésirables est à la fois un objectif du projet d'établissement et de la démarche qualité. La réflexion sur nouvelle procédure perdurera en 2026 avec l'utilisation par les professionnels du logiciel AGEVAL.

PLAINTES ET RECLAMATIONS

Typologie des Plaintes & Réclamations	Nombre	dont EIG
Locaux : adapter l'éclairage dans les salles de classe	1	0

Le recueil des plaintes et réclamations a fait l'objet de discussion en 2024/2025 au CVSE de l'établissement. Le choix de la modalité de déclaration a été décidée par les étudiants. L'information a été faite à l'ensemble des promotions durant l'année 2024/2025 et fait maintenant partie des points systématiquement abordés lors des cours inauguraux de la Direction.

Le bilan des plaintes et réclamation a été présenté au CVSE du 12 juin 2025.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Les axes de travail retenus pour l'établissement en 2025 concernent les thématiques suivantes :

Objectif 1.1 Prévenir la chronicisation de l'accompagnement avec les actions :

- Réaliser des bilans approfondis à partir des nomenclatures SERAFIN-PH ;
- Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées.

La mise à jour des dossiers informatisés de l'usager a été réalisé en 2025. Une formation de mises à niveau sur le DUI a été organisé avec le service accompagnement en janvier 2025. L'appropriation de la nomenclature SERAFIN-PH sera déployée sur l'année 2025/2026.

Objectif 1.9 : Développer l'accessibilité, agir sur l'environnement par des interventions ressources de nos structures

Un cercle de décision sur la fonction ressources existe au niveau associatif. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des salariés pour réaliser un état des actions engagées dans les établissements.

Objectif 1.10 : Développer le transfert de compétences de nos structures auprès des publics externes

- Déployer des modules de formation portés par le centre de formation des PEP en lien avec les missions et les compétences de toutes nos structures

Aucune action actuellement, en cours de réflexion.

Objectif 2.4 : Renforcer la sécurité des usagers par la prévention et la gestion des risques individuels et collectifs

- Élaborer une démarche de signalement interne : recueil et analyse des dysfonctionnements / événements indésirables

Dans le cadre de la démarche qualité et de l'évaluation externe de 2025, la procédure de signalement a été mise en œuvre à l'IFMKDV.

Objectif 2.6 Renforcer le fonctionnement des instances de participation (CVS, groupes de parole, etc...)

- Renforcer au moins une modalité de participation par structure

L'IFMKDV a déjà mis en œuvre depuis plusieurs années un CVS. Les 3 réunions annuelles sont organisées et il s'agit d'être vigilant à la pérennité de son fonctionnement.

Objectif 3.2 : Développer une politique des ressources humaines adaptée :

- Développer une démarche qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux
- Deux salariées de l'IFMKDV participent au cercle de décision QVCT associatif et font le relais dans l'établissement. L'assistante sociale est la représentante QVCT de l'établissement.

Un temps de rencontre sur 2025 a été organisé pour étudier les outils à développer et les possibilités. Une boîte à idées a été mise à disposition des salariés et les réponses analysées lors d'un café QVT. Il en ressort trois grandes thématiques à travailler : temps collectifs, qualité environnement de travail et confort des locaux.

Objectif 3.3 : Améliorer l'efficacité des ESMS

- Respecter les taux contractualisés d'occupation

Ce point a été développé dans l'admission dans le chapitre sur les données des professionnels.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

Dans le cadre du déménagement, un certain nombre d'aménagements ont encore dû être réalisés pour compléter la réhabilitation faite par l'Université et adapter au mieux les locaux au public déficient visuel accueilli. Deux points restent encore à finaliser : le réglage des lumières (qui a fait l'objet d'une plainte en 2025) et des ventilations dont le bruit perturbe la concentration des étudiants.

La maintenance des locaux est assurée par l'Université. Un agent technique a été embauché sur plusieurs sites de l'association et réalise les petits travaux nécessaires (pose de tableaux, réparation matériel pédagogique, etc.).

Le registre de sécurité répertorie l'ensemble des interventions.

RESSOURCES HUMAINES

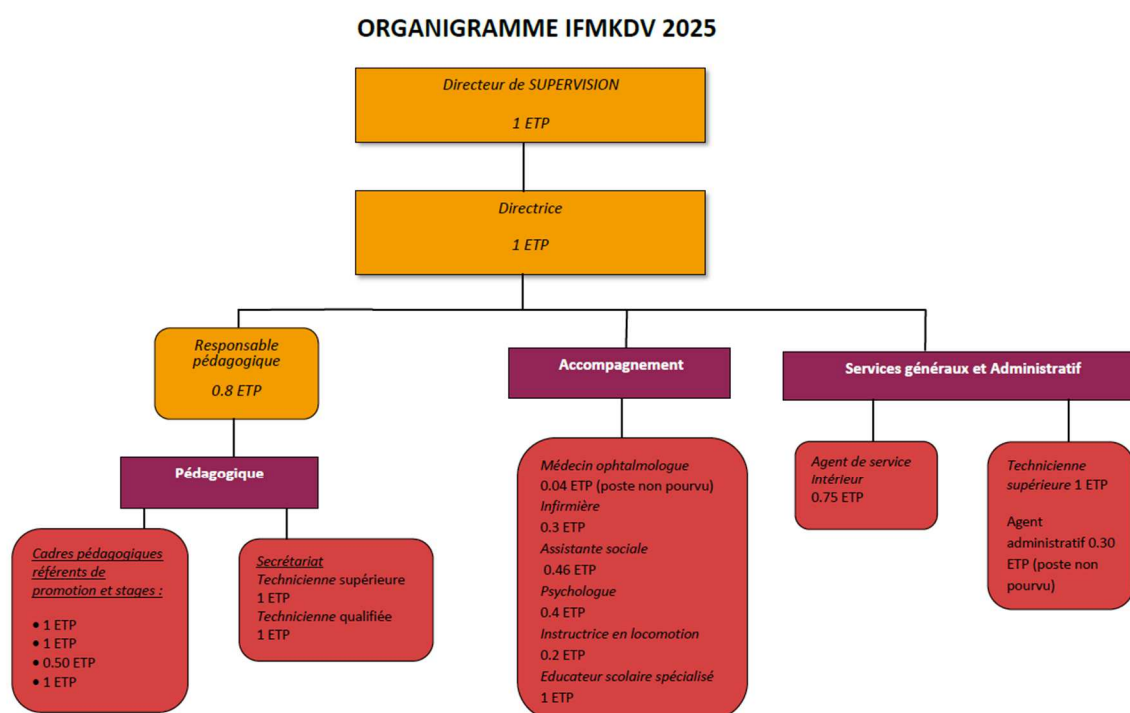
En 2025, 12.04 ETP étaient affectés à l'IFMKDV. On constate peu de mouvement de personnel sur les dernières années. Cependant l'établissement a été impacté sur 2025 par des arrêts maladies longues durée pour lesquels aucun remplacement (faute de candidature) n'a pu être mis en place.

Chaque professionnel dispose d'une fiche de poste, actualisée en 2025, qui décrit ses missions et fonctions. Elles sont accessibles à tous via le réseau informatique.

Le renforcement des compétences des professionnels tant dans leurs pratiques quotidiennes que dans l'adaptation aux situations rencontrées est un élément central de la politique de formation de l'IFMKDV. L'accompagnement à la santé mentale reste un des axes forts.

ORGANIGRAMME

Il n'y a pas eu de modification de l'organigramme de l'établissement en 2025.



MOBILITES, RECRUTEMENTS

Aucun recrutement n'a eu lieu sur l'année 2025.

Un poste d'agent administratif reste à pourvoir. L'ETP affecté à ce poste rend difficile le recrutement et la fidélisation d'un agent.

Un temps de 0.04 ETP de médecin ophtalmologue est également vacant malgré de nombreuses démarches entreprises avec d'autres structures de l'association. Une refacturation au centre technique régional pour la validation des candidatures par leur médecin est en place depuis 3 ans.

AJUSTEMENTS DE POSTES

À sa demande, la cadre pédagogique référente de l'ASK a réduit son temps de travail de 1 ETP à 0.8 ETP jusqu'au 31/08/2026. Sa charge de travail a été ajustée en fonction de cette réduction de temps.

La responsable pédagogique a bénéficié d'un temps partiel thérapeutique de janvier à avril 2025 et d'octobre à décembre 2025. Son remplacement n'a pas pu être réalisé.

ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES

- Accompagnement au projet pédagogique, le 7 octobre 2025 pour 4 cadres, pédagogique, direction et direction pédagogique.

FORMATIONS INDIVIDUELLES

Accompagnement à la santé :

- Formation Premiers Secours en Santé Mentale, les 19 et 20 juin 2025 pour une cadre pédagogique
- Tables rondes pour la « Journée mondiale de prévention du suicide » organisées par le 3114, le 10 septembre 2025 pour l'infirmière ;
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes, les 2 et 3 octobre 2025 pour l'institutrice en locomotion.
- Atelier « santé sexuelle et déficience visuelle », le 4 février 2025 avec le CerHes (centre ressources handicap et sexualité) pour l'infirmière ;

Outils de compensation :

- Formation NVDA (synthèse vocale), le 28 janvier 2025 pour l'éducateur scolaire spécialisé ;
- Formation « accessibilité des téléphones et tablettes » au Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle, le 19 mars 2025 pour l'infirmière et l'éducateur scolaire spécialisé ;

CONGRES/COLLOQUE/CONFERENCE

Dans le cadre de la formation de masso-kinésithérapie

- Congrès JFK (Journées des formateurs kiné) du 2 au 4 avril 2026 à Montpellier pour deux cadres pédagogiques ;
- 26èmes journées internationales de l'AHREK (Association Hautevilloise Recherche et Études en Kinésithérapie) sur la thématique : les sensibilités et les sensorialités, un angle mort de la rééducation/réadaptation ? les 11 et 12 avril 2025 pour une cadre pédagogique ;
- Congrès SOFMER (Société Française de Médecine Physique et Réadaptation) à Strasbourg les 8, 9 et 10 octobre 2025 pour une cadre pédagogique.

Démarche qualité

- Journée de sensibilisation éthique : le consentement à l'hôpital, Hospices Civils de Lyon, le 25 janvier 2025 pour deux cadres pédagogiques ;
- Conférence sur les « Violences faites aux femmes » le 26 juin 2025 à la préfecture, pour l'infirmière et l'assistante sociale ;
- Conférence Le travail du consentement, jeudi 4 septembre 2025 pour la directrice et la psychologue ;

Déficiences visuelles

- 3ème webinaire de l'ALFPHV (association de langue française des psychologues spécialisés pour personnes handicapées visuelles) sur la thématique : « L'albinisme oculo-cutané : particularités relationnelles et comportementales ? », le 3 Avril 2025 pour la psychologue ;

8ème Journée des adhérents de l'ALFPHV (association de langue française des psychologues spécialisés pour personnes handicapées visuelles) 2025 intitulée « Voir et être vu autrement : identité et injonctions » le samedi 15 novembre 2025 pour la psychologue.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

PLAN D'ACTION 2026

Le logiciel Ageval va permettre de centraliser l'ensemble des plans d'actions de l'IFMKDV émanant à la fois du projet d'établissement, de la démarche qualité, du futur DUERP et des fiches CPOM.

Les grands axes de travail seront autour du projet personnalisé (renforcer la co-construction), les droits des étudiants (améliorer l'information et l'appropriation), consolider le partenariat avec l'Université, améliorer l'accessibilité numérique et poursuivre le travail de promotion de l'établissement et de l'accueil en stage.

EFFECTIFS ETUDIANTS / TAUX D'OCCUPATION

Le constat de la baisse des effectifs et des candidatures amène les professionnels à s'interroger sur la cause de cette situation. Un travail d'analyse fine de va être engagé en 2026 afin de dégager de nouveaux axes d'amélioration possibles pour remédier à cet état, tout en continuant les actions déjà engagées : portes ouvertes, journées de l'enseignement supérieur, etc.

FORMATION EN MASSO KINESITHERAPIE : SIMULATION EN SANTE / ECOS

Porté par deux cadres pédagogiques et en lien avec l'IFMKDV de Guinot, le projet de simulation en santé sera mis en partie en œuvre en 2026 avec la réalisation d'ECOS (examen clinique objectifs structurés) pour les MK3 et MK4 en mai 2026. Sur le modèle des ECOS de Médecine, ils doivent permettre d'évaluer chaque étudiant dans des conditions strictement équivalentes.

Le projet prévoit aussi de développer des travaux dirigés de simulation dans un environnement adapté (chambre d'hôpitaux, box de rééducation, etc.).

PROJET PEDAGOGIQUE

En 2026, le nouveau projet pédagogique de l'IFMKDV devrait être finalisé. Accompagné par un organisme de formation, il sera la vitrine des valeurs, des pratiques et des projets portés par l'établissement.

Le document final sera validé par l'instance compétente sur les orientations générales de l'institut pour une mise en application au deuxième semestre 2026.

De nombreux projets seront reconduits en 2026 :

- Journée du handicap avec l'ISTR ;
- Jazz à Vienne en collaboration avec les associations étudiantes ;
- Linguaskill,
- Après évaluation, certains projets de 2025 seront sans doute reconduits : sensibilisation à la déficience visuelle, anglais renforcé, etc.

CONCLUSION

L'activité de l'établissement sur l'année 2025 a encore été riche de projets et d'aboutissement.

Si la plupart des aménagements de nouveaux locaux sont finalisés, comme il était dit en introduction, l'accessibilité reste une problématique prégnante dans l'institut et une réflexion plus globale sur nos pratiques devra être menée en 2026 pour améliorer encore les services rendus aux étudiants et être moteur dans la promotion d'une accessibilité dite universelle.

Après de nombreux allers retours, la convention d'universitarisation entre l'Université Lyon 1, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et les PEP 69/ML est enfin en cours de signature sur cette fin d'année. Les derniers arbitrages ont porté sur l'accès des étudiants de l'IFMKDV aux services des sports de l'Université. Elle sera bien effective sur l'année universitaire 2025-2026.

La fin d'année 2025 a aussi été marquée par la publication de l'arrêté du 11 décembre modifiant l'arrêté du 2 septembre 20215. Il reconnaît notamment que « la validation de cette (la) première année spécifique confère 60 ECTS lesquels s'ajoutent aux 240 crédits européens relatifs à la validation des 8 derniers semestres de la formation ». La demande de cette reconnaissance était portée depuis de nombreuses années par les 4 IFMKDV et marque une vraie reconnaissance du travail réalisé sur cette année de formation à part entière. La mise en application de ce texte sera faite dès 2026, un travail inter-IFMKDV est en cours pour harmoniser le contenu de cette année spécifique.

Débutée en 2025, la réécriture du Projet pédagogique de l'IFMKDV devra être finalisé en 2026 pour une validation en septembre ou octobre par les autorités compétentes. C'est l'occasion pour l'équipe de s'interroger sur ces pratiques, revenir aux fondamentaux et envisager l'avenir de la formation via les évolutions de la profession. En parallèle le dossier d'agrément au conseil régional doit être réalisé pour renouveler l'autorisation de fonctionnement de l'établissement en tant qu'institut de formation paramédicale. L'obtention de l'agrément Qualiopi reste aussi au cœur des préoccupations pour cette nouvelle année.

Enfin, les compétences des professionnels seront encore renforcées pour permettre la meilleure réponse possible aux situations complexes : premiers secours en santé mentale, autodétermination, gestion de la violence, etc.

LISTE DES REDACTEURS

L'ensemble des professionnels sont sollicités pour la rédaction de ce rapport d'activité. C'est ensuite la Directrice de l'établissement, Nathalie Rivaux, qui compile l'ensemble des données et sur la base d'une trame commune avec les autres établissements rédige et finalise le rapport.

- ALLEGRE Isabelle, responsable pédagogique
- BRUN Anthony, éducateur scolaire spécialisé
- CHAFFRINGEON Chantal, cadre pédagogique référente cycle 2
- CONTINO Patricia, technicienne supérieure, secrétaire pédagogique ASK, Cycle 1
- EUVERTE Laurence, cadre pédagogique référente cycle 1
- GALIANO Anna Rita, psychologue
- HARAT Fatiha, technicienne supérieure, secrétaire administrative et comptable
- LARIVIERE Sigolène, cadre pédagogique référente ASK
- LENICE Elisabeth, infirmière
- SIMON Christine, Instructrice en autonomie
- TAM IM Manon, technicienne qualifiée, secrétaire pédagogique Cycle 2, stages
- TRONCY Agnès, cadre pédagogique référente des stages
- VANNIEUWENHUYZE Marianne, assistante sociale

ANNEXES
